

Bureau du 16 avril 2007

Décision n° B-2007-5145

objet : **Prestations de réalisation d'une orthophotographie numérique couleur sur le territoire de la Communauté urbaine - Autorisation de signer le marché**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des systèmes d'information et des télécommunications

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 3 avril 2007, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2006-3289 en date du 27 mars 2006, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

Par décision n° B-2006-4617 en date du 2 octobre 2006, le Bureau a autorisé le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles 33, 39, 40 et 57 à 59 du code des marchés publics, pour l'attribution des prestations de réalisation d'une orthophotographie numérique couleur sur le territoire de la Communauté urbaine.

Dans le respect des articles 53 et suivants du code des marchés publics, la commission permanente d'appel d'offres, le 22 mars 2007, a classé les offres et choisi celle de l'entreprise Gaia Mapping pour un montant de 132 404,38 € TTC.

Le présent rapport concerne l'autorisation à donner à monsieur le président pour signer le marché, conformément aux articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

1° - Autorise monsieur le président à signer le marché ayant pour objet la réalisation d'une orthophotographie numérique couleur sur le territoire de la Communauté urbaine et tous les actes contractuels y afférents avec l'entreprise Gaia Mapping pour un montant de 132 404,38 € TTC.

2° - Les montants à payer seront imputés sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - section d'investissement - exercices 2007 et suivants - ligne de gestion 014 596 - compte 0 205 100 - opération 1395.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,